



N° d'épreuve FFM _____ **612**
 Moto-Club _____ **EVAILLE SPORT TOUT TERRAIN**
 N° d'affiliation _____ **C3313**
 Date _____ **30-09-2018**
 Lieu _____ **EVAILLE 72120**
 Organisateur technique - **COLIN SYLVAIN**
 E-mail _____ **sylvaincrf@aliceadsl.fr**
 Téléphone _____ **06-61-25-25-81**

ENDURANCE TT

REGLEMENT PARTICULIER 2018

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course -----	LARDEUX Pascal	Licence : 014489
Président du Jury ou Arbitre* -----	GUEDON Marc	Licence : 029982
Membre du Jury -----	TRENEL Claude	Licence : 023302
Membre du Jury -----	GILBERT Joel	Licence : 011487
Commissaire technique responsable ---	BOUL Jean Louis	Licence : 129763
Responsable du chronométrage -----	LARDEUX Murielle	Licence : 026205

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Description
Championnat de ligue Cadets	12 ans	16 ans	85cc/150cc 4T	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 80€ - NJ3C - NCO - LJ
Championnat de ligue Solos	15 ans		125 cc et plus	<input checked="" type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage 50€ - NCO - INT - LJ
Championnat de ligue Equipages	13 ans		125 cc et plus	<input type="checkbox"/> Solo <input checked="" type="checkbox"/> Equipage 80€ - NJ3C - NCO - INT - LJ
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage
				<input type="checkbox"/> Solo <input type="checkbox"/> Equipage

Engagement :

Site Internet ---- inscriptions sur Engagesport
 Contact -----
 Téléphone ----- E-mail --

Chronométrage :

Location de transpondeur : oui non
 Tarif : 8€
 Caution : 200€

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques
Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical ... **Docteur Marlin SAMU 72**

Nombre de secouristes **12**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Hôpital le plus proche **CH Saint Calais**

Temps de trajet (en min) **10 mn**

Article 7 Le site de pratique
Accès :

Nom du site **la Huttière 72120 EVAILLE**

Adresse

Caractéristiques :

Longueur du circuit **7 km**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Nombre d'OCP* **20**

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto : 210
(30 pilotes par kilomètre)

Capacité Quad : ___
(30 pilotes par kilomètre)



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : **28/06/18**

Visa de la Ligue

Date :

Visa de la FFM

Date :

Numéro :

